

## Certificat de spécialisation Activités d'Escalade

### Compétences et prérogatives :

Le titulaire du CS « activités d'escalade » :

- réalise de manière autonome des prestations de découverte, d'initiation et d'animation dans les disciplines de l'escalade auprès de tout public
- conduit des cycles d'apprentissage de l'escalade jusqu'au 1er niveau de compétition
- participe à la gestion et à la maintenance des équipements et du matériel spécifique

Les sites de pratique sur lesquels il exerce son activité sont :

- les SAE
- les SNE de blocs
- les SNE sportives limitées au « secteur découverte » d'une longueur de corde
- les parcours acrobatiques en hauteur

### Public concerné :

**Conditions :** être engagé dans une formation BPJEPS à l'UFA à l'Etrat ou être titulaire d'un BPJEPS « activités physiques pour tous », « activités nautiques » ou « activités gymniques de la forme et de la force ». Pour les titulaires d'un BEES contactez la DDJS, des conditions d'accès sont possibles pour certaines disciplines.

Posséder un niveau en escalade 5a en bloc et 6a en tête à vue sur SAE ou site naturel

### Contenu de la formation :

3 unités capitalisables avec les objectifs suivants :

UC 1 - Techniques de progression et de sécurité : Être capable de maîtriser les bases de la gestuelle, de la progression et des techniques de sécurité

UC 2 – Encadrement : Être capable de conduire des cycles d'apprentissage en groupe dans le cadre d'une action éducative

UC 3 : Matériels et équipements : Être capable d'assurer l'entretien, le suivi et la maintenance des équipements et matériels spécifiques.

### Calendrier de la formation:

Formation en centre	Stage en situation
26 au 30 janvier 2009 / 09 au 13 février 2009, 06 au 10 avril 2009 / du 01 au 05 juin 2009, 15 au 19 juin 2009 / 02 au 06 novembre 2009 10 juin 2009/ 16 & 23 septembre 2009	Activités d'escalade 2x 35 h en saison sportive en club Parc Acrobatique en Hauteur 35 h en juillet & août 2009

**Volume horaire global :** 273 H

**Nombre d'heures en centre SAF 42 / UFA :** 168 H

**Nombre d'heures en structure :** 105 H

**Dates de la sélection et du positionnement :** 16 & 17 décembre 2008

### Nature et modalités des épreuves :

- enchaîner, en posant des dégaines, au moins une voie d'escalade cotée 6a en tête à vue sur 3 proposées
- effectuer une manœuvre de réchappe
- installer un relais en haut d'une voie équipée
- descendre en rappel auto-assuré
- enchaîner un passage de bloc coté 5a après travail si nécessaire
- assurer la sécurité d'un grimpeur lors du passage de son test

### Epreuve complémentaire pour tous les candidats :

- un entretien de 20' maximum visant à évaluer son projet et son expérience (support libre – au choix du candidat).

**Nombre de places :** 12

**Coût :** 1318,8 €

Renseignements : Service Formation DDJS LOIRE 04 77 49 63 95 ou  
Tristan LACHAND 04 77 49 63 86 / [tristan.lachand@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:tristan.lachand@jeunesse-sports.gouv.fr)  
AFMSSER  
Rue de Verdun  
BP 29 42580 L'Etrat  
**Contact :** Frédérique PAGANI 04 77 06 28 29 / Mickaël CHIRON 04 77 91 17 05